

de Jules R... n'ont fait retrouver aucun des objets soustraits à la malheureuse victime. L'escalade devait être exécutée par Jules R... pour prouver à M. Guillot, juge d'instruction, qu'il avait pénétré chez sa maîtresse par ce dangereux passage n'a pas été exécutée, l'opération ayant été reconnue très périlleuse, et ensuite, sur les observations de M. Macé, on a recouru, en effet, qu'il n'y avait sur le mur aucune trace d'échelle et que personne n'avait dû effectuer ce trajet. Un ouvrier plombier a été de l'avis de M. Macé.

On a demandé hier à plusieurs négociants du quartier s'ils ne se souvenaient pas d'avoir vu Marie Fellerath rentrer chez elle avec quelqu'un.

Il aurait pu se faire, en effet, qu'en partant de la rue Cadet, Marie Fellerath, qui était une fille très facile, ait été accostée par quelqu'un et qu'elle se soit laissée accompagner.

Aucune des personnes interrogées ne se souvient de l'avoir vue seule ou accompagnée.

Il n'y aura plus maintenant de confrontation, passage Sautier.

L'appartement de la victime a été photographié par les soins de M. Lombard.

Jules R... devient de plus en plus abattu. Il a beaucoup perdu de son courage. Ses nuits sont très agitées, et il demande souvent à ses gardiens s'ils pensent qu'on le relâchera bientôt.

Etre relâché est son idée fixe.

Malheureusement, l'époque de sa mise en liberté n'est pas du tout fixée. Il est même probable que demain Jules R... sera transféré au Mazas, et cet ordre devrait être exécuté aujourd'hui, mais M. Guillot, juge d'instruction, tient à l'avoir à sa disposition encore aujourd'hui pour l'interroger longuement.

En effet, Jules R... aurait laissé échappé, hier, un mot compromettant.

M. Guillot lui ayant demandé compte de ce propos, Jules R... aurait refusé d'entrer dans des explications. Poussé dans ses derniers retranchements par M. le juge d'instruction, il aurait refusé de répondre.

Comme on le voit, ceci est grave.

Le poignard qui a servi au meurtre, la photographie de Marie Fellerath, qui était assez jolie fille, ont été encadrés et mis à la porte de la Morgue. Une foule considérable ne cesse de stationner devant le funèbre édifice depuis hier.

Deux personnes sont venues ce matin trouver le greffier de la Morgue. L'une pour lui annoncer qu'elle avait vu un poignard japonais semblable à l'Exposition universelle; l'autre, pour lui apprendre... le nom de la victime.

La malheureuse Marie Fellerath, du temps où elle demeurait, rue Saint-Georges, 8, avait déjà été victime d'un vol de la part d'un de ses amants passagers.

Pendant qu'elle se faisait coiffer dans une pièce voisine, le voleur s'empara de sa montre et de son porte-monnaie et s'enfuit.

Marie alla se plaindre au commissaire de police. Des explications lui furent demandées, et quand elle les eut données, elle fut inscrite sur les livres de la police.

A cette époque, Jules R... était son amant.

Dans une petite ville de la Thuringe, une baraque de dompteur de bêtes féroces a été, il y a quelques jours, le théâtre d'une scène tragique. Un léopard se montrait moins obéissant que de coutume aux ordres du dompteur. Il poussa de brusques coups de dents et de griffes sur les barreaux de sa cage. Tout à coup, deux barreaux se brisèrent sous l'effort de la bête qui s'élança d'un bond superbe au milieu des spectateurs.

Comme on le voit, l'imagination sans peine, un trait de sa proie, tout le monde se précipita vers la porte pour se soustraire au danger. Le léopard demeura un instant comme interdit, puis il se jeta sur les derniers fugitifs, leur labourant les chairs de ses griffes puissantes, les déchirant à belles dents, sans se laisser effrayer par leurs cris de douleur.

Le dompteur accourut avec les gens de la baraque et porta plusieurs coups de yatagan à la bête dont l'odeur et le vu du sang semblèrent stimuler la fureur. L'animal furieux n'abandonna ses victimes que lorsque, criblé de coups, il tomba expirant sur le sol. Une femme et un enfant sont morts à la suite de leurs blessures, et aussi de leur frayeur; quatre autres personnes ont été horriblement mutilées au visage et au cou. Le léopard n'a eu besoin que de quatre minutes pour opérer ce carnage.

Un examen des barreaux cassés a prouvé qu'il avaient été limés, à l'effet de provoquer une catastrophe. Un des domestiques attaché à la ménagerie, et qui, après plusieurs avertissements, n'avait rien vu, fut voyé parce qu'il s'adonnait à la boisson, a été arrêté.

UN COLLÈGE. — Un événement douloureux a ému avant-hier soir le collège Rollin, à Paris.

Les élèves venaient de se retirer dans les chambres des dortoirs, lorsqu'un détonnement retentit. Un jeune homme de dix-huit ans venait de se tirer un coup de revolver dans la poitrine.

Les secours furent prompts, les médecins accoururent. D'après ce que l'on nous rapporte il résulterait de leur premier examen que la blessure n'est point d'une grande gravité.

Questionné, le jeune homme a répondu que l'ennui seul avait été la cause de cette fatale détermination.

Aujourd'hui, à une heure, l'état du jeune homme était aussi rassurant qu'hier, quoique la balle n'ait pas encore été extraite. Ses parents arrivés en toute hâte, n'ont pas quitté leur fils.

— Le *Sun* de New-York publie des détails sur ce qu'il croit être la navigation de l'avenir. Il y a quelques années, M. Winans, de Baltimore, inventa un navire auquel il donna le nom de bateau-cigare ou bateau fusil. Le projet obtint des vitesses extraordinaires. Mais l'expérimentateur mourut sans avoir réalisé son rêve, et après avoir dépensé des millions à construire, allonger, raccourcir, élargir et modifier son navire de cent manières.

Les fils de M. Winans ont continué les expériences commencées à Baltimore, et ils croient sur le point d'atteindre le résultat si longtemps cherché. Ils ont terminé les dessins d'un steamer dont la construction sera entreprise prochainement.

C'est à dire 308 pieds de long, c'est-à-dire 308 pieds de plus que le *Great Eastern*. A l'arrière s'élèvera une tour haute de 150 pieds, dont les parois intérieures formeront un cylindre creux traversé par un poids énorme qui pourra se hausser ou s'abaisser à volonté. Au moyen de ce poids qui sera réglé suivant l'état de la mer, on prévient tout mouvement de roulis. Quant au tangage, il sera combattu par la longueur même du navire.

Le bâtiment monstre sera pourvu de machines de la force de 100,000 chevaux, et mis par deux hélices jumelles installées sous l'arrière. Les inventeurs calculent que la vitesse moyenne sera de 23 milles à l'heure.

— On écrit de Loudun : « Il y a quelques jours, une petite fille de cinq ans, dont la santé se détériorait vite, fut soignée par suite de mauvais traitements auxquels elle était en butte, est décédée, à Mortou, dans les environs de Loudun. « Cette pauvre petite fille avait perdu sa mère, et son père s'était remarqué. Sa ma-

rière s'était toujours montrée très-méchante pour elle. On dit qu'elle la privait de nourriture et défendait aux voisins de la secourir.

« Pendant les grands froids de cet hiver, elle la laissait dehors, exposée à la neige et à la pluie.

« Les voisins n'avaient pas voulu parler tout d'abord, car ils craignaient la vengeance de cette femme, qui est très-redoutée; mais lorsque la petite fille mourut, l'opinion publique accusa sa marâtre, et la justice fut prévenue.

« M. Magne, juge d'instruction, et M. Reyné, substitut, se sont transportés à Mortou pour ouvrir une information judiciaire.

« M. le docteur Jamet, requis par les magistrats, fit l'autopsie du corps de la petite fille, qui avait presque l'aspect d'un squelette.

« Les doigts de pied avaient été gelés et quelques-unes de leurs phalanges avaient disparu. Dans les intestins et dans l'estomac, le médecin trouva une grande quantité d'épingles et plusieurs aiguilles qu'on avait fait avaler à cette pauvre enfant, sans doute pour la faire mourir plus vite.

« La marâtre, ainsi que le père de cette fille, ont été mis en état d'arrestation et conduits à la prison de Loudun. »

TRIBUNAUX

Accident de voiture; responsabilité. — Le 9 décembre dernier, M. Imbert ingénieur, âgé de cinquante-huit ans, était renversé, rue Brunot, par une voiture de grande remise dont les roues lui passèrent sur le corps. Sept jours plus tard, il mourut des suites de ses blessures.

Le cocher Poussin était cité hier devant la police correctionnelle ainsi que le propriétaire de la voiture comme civilement responsable.

La veuve et la fille de M. Imbert réclamaient 100,000 francs de dommages-intérêts. M. Caraby justifiait ce chiffre par l'importance des travaux et des traitements de M. Imbert, qui avait été successivement attaché à Anzin, à Fives-Lille et au Creusot.

Le cocher, malgré la défense de M. Joux a été condamné à quinze jours de prison.

Le propriétaire de la voiture, déclaré responsable, a été condamné à payer 20,000 fr. à la veuve, et 5,000 francs à la fille.

Énigme

A m'annoncer trop promptement
C'est à tort que l'on se hâsarde;
A l'événement plus parais grand
Et plus l'on a besoin qu'on me garde
Femme qui me cache un seul jour
Éprouve souvent un malaise;
De n'exister un amour,
Et sans que je sois corps, je pèse.

Les mots du Logographe d'hier sont : *Cordon, cor, roc, or, don.*

Question d'hygiène

NOUS consacrons cette causerie sur l'hygiène à ce médecin si parisien, le docteur CAZENAVE, qui fut agrégé de la Faculté, lauréat de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur et médecin en chef de l'hôpital St-Louis.

Il s'était fait une spécialité de traiter les affections de la peau; il y apportait, d'ailleurs, une incontestable habileté.

Il ne s'occupait pas uniquement de les guérir, mais surtout de les prévenir, en employant des préparations qui ne laissent à chacun que l'impression de la parfumerie la plus fine.

Il a publié, sur ce sujet intéressant, un ouvrage, la *Décoration humaine*, aussi plein de science qu'élegant dans la forme.

Toute sa vie, le docteur Cazenave garda, pour ses seuls clients, le secret de cette parfumerie; sa famille n'a pas eu de voir imiter sa discrétion; tout le monde pourra donc à l'avenir, user de ces préparations privilégiées jusqu'ici et dont le dépôt est installé, dès maintenant, 47, Avenue de l'Opéra.

La peau joue dans l'acte vital un rôle considérable. Elle a donc sur la santé une influence décisive, et l'on ne comprend guère que la préparation, la composition de la parfumerie soient confiées à des mains inexpérimentées.

C'est dans cette étude que je distingue le docteur Cazenave, et nous croyons être utile à nos lecteurs en passant rapidement la revue des divers procédés de l'habile spécialiste.

« *L'Amalgamé*, « qui a pour base le lait parfumé des amandes. Lotion délicieuse pour les soins du visage, du cou et des épaules, elle blanchit la peau, préserve celle qui est délicate et fine, celle qui est susceptible d'efflorescence farineuses, la garantit du hâle, des coups de soleil et de l'impression du froid.

Immédiatement après, nous citerons « *L'Eau Phléthère*, qui enlève les pellicules, nettoie la tête et s'emploie concurremment avec la *Pommade Phléthère* pour donner au cheveu l'éclat et la souplesse et combattre la formation des pellicules; — « *La Trichosine*, pommade tonique par excellence, dont l'usage est indiqué lorsque les cheveux, ternes et secs au toucher, tendent à tomber; elle fortifie le bulbe où le cheveu se forme, les vaisseaux qui le nourrissent. Si la calvitie a commencé, il faut employer la « *Liquore anti-calvie* », elle donne une énergie nouvelle aux cheveux-follets qui ne demandent qu'à pousser, mais dont il faut parfois faciliter l'effort.

« *La Poudre de toilette blanche*, cold-cream délicieux qui rend à la peau sa fraîcheur et sa souplesse, prévient les rides précoces et fait disparaître les rugosités de l'épiderme.

« *Le Savon mucilagineux*. On sait qu'un bon savon est difficile à trouver. Très-pour contiennent des sucres végétaux; ils ont, par la même, une action irritante sur la peau; ils la durcissent et la gercent. Des plantes mucilagineuses entrent dans celui du docteur Cazenave; leur dissolution dans l'eau préserve la peau la plus délicate de la crudité de l'eau et des effets du vent et du froid.

« *La Poudre de Toilette*. Le docteur Cazenave, qui a soigné, guéri tant d'affections cutanées, connaissait mieux que personne, le danger des

poudres à base de plomb, d'albâtre ou de bismuth, trop répandues dans la parfumerie; aussi sa poudre a-t-elle été l'objet des soins les plus attentifs. Composée avec la poudre de riz la plus pure la plus inoffensive, elle peut-être employée dans tous les cas d'inflammation passagère.

« *L'Eau de Toilette*. Comme la précédente, elle fut l'objet des plus consciencieuses recherches du docteur Cazenave. Elle est balsamique, chose rare aujourd'hui dans la parfumerie;

Rare avis en terre, aurait dit le poète. Le tolu, la myrrhe et l'oliban en forment la base; son parfum est délicieux.

Les dents, qui jouent un si grand rôle dans la santé et la beauté, sont trop souvent traitées avec des poudres acides dont l'usage amoindrit leur substance ou en altère l'émail.

Le savant docteur repoussa toujours énergiquement l'emploi de ces poudres et leur substitua une pâte solidifiée qui, sous l'influence de l'eau et de la brosse, donne une sorte de mucilage s'étendant sur la dent et la nettoyant comme ferait un linge mouillé. Les principes toniques du quinquina, introduits dans cette préparation, ont la propriété de raffermir les gencives et de s'opposer au déchaussement des dents. Pour compléter l'action de cette pâte, il faut employer simultanément la « *Balsamorie* », eau dentifrice dans laquelle il a introduit « *l'Arnica* » qui active la circulation du sang dans les gencives et leur donne une coloration rosée, signe de la santé.

« Les bains » ne pouvaient être oubliés par un esprit aussi sérieusement pratique que le docteur Cazenave. Il leur attribua une importance capitale et en prescrivait l'usage au moins une fois par semaine. Le *Bain adoucissant et tonique* dont il a donné la composition, a pour effet de délasser, de détendre, d'assouplir le corps fatigué et de calmer les irritations et les démangeaisons.

Long nous avons été embuieux peut-être. Si nos renseignements sont utiles, ce que nous croyons, notre regret sera moins vil.

(Correspondance St Chéron)

Choses & Autres

En cour d'assises: on juge une affaire de rixe dans un cabaret, suivie de meurtre.

— Témoin, dit le président, racontez l'origine de la querelle.

Le témoin, se tournant vers le jury: « Voici: l'accusé, pour un rien, se met tout à coup à crier: tas d'imbeciles! tas de chameaux! tas de mules! »

Le président, interrompant avec douceur: « Ne vous adressez pas à messieurs les jurés; parlez à la Cour. »

A la Nouvelle-Calédonie: Un bonnet-vert demanda au directeur du bague si on ne va pas le rapatrier avec les communaux.

« Mais vous n'êtes pas dans les mêmes conditions! L'homme que vous avez assassiné n'a rien de commun avec la politique. »

« Mais si, je vous assure... j'ai appris depuis que c'était un clercal! »

Louis Depret, passant par Rouen, était allé rendre visite à un flûteur de ses amis qui a maison de campagne dans le voisinage.

« Vous avez appris notre accident? lui dit la femme d'un ton enjoué. »

« Quel accident? »

« L'incendie de notre flûture! tous les journaux en ont parlé! »

« Vraiment! »

« Nous avons en une peur! Figurez-vous... au milieu de la nuit, nous sommes réveillés en sursaut par les cris du dehors. Je me levai et la flûte n'habite ma petite fille, et la mettant à genoux devant une image de Saint-Michel, notre patron: « Priens-le, ma fille, priens-le avec fervour pour qu'il nous protège!... » Il n'est pas resté ça de tout!... le bon saint nous avait exaucés!... »

« Comment! exaucés! »

« Sans doute!... s'il était resté le plus petit pan de mur, les compagnies d'assurances l'auraient déduit! »

M. Dochemer, nouvellement débarqué à Paris, donne un grand bal pour produire sa fille, et lance des centaines d'invitations: « Mais, lui dit celle-ci, parmi tous ces noms, je ne vois pas ceux des compatriotes et des amis que nous avons ici. »

« Naturellement; puisque je donne un bal pour faire des connaissances, ce n'est pas la peine d'inviter ceux que je connais. »

C'était dans une grande ville de province, à l'inauguration de je ne sais plus quoi. Trois mille personnes étaient assises en rond sur des estrades, pour contempler un badinage quelconque. Tout le monde était découvert. Un monsieur, un seul, se tenait debout, le chapeau sur la tête, à l'entrée d'une tribune.

« Chapeau bas! » cria une voix.

« Le monsieur ne bronche pas. Cinquante voix s'en mêlent. On crie, on siffle, on trépigne, on hurle. Le monsieur se retourne enfin: « Vous êtes tous des lâches, s'écria-t-il, tous! et je vous défile! »

Il tire alors de sa poche des paquets de carte qu'il jette à droite et à gauche. Chacun en saisit une et lit avec étonnement: « ADOLPHE CARMACHÉ VOYAGEUR POUR VINS DE CHAMPAGNE Hôtel de... rue de... »

« Messieurs, »

« Veuillez me pardonner le moyen que je suis obligé de prendre pour faire connaître mon adresse dans une ville où j'ai peu de relations. »

« Mon intention n'était pas de vous offenser, mais de vous apprendre que — seul — je puis fournir à des prix modérés les meilleurs champagnes de tous les crus. »

« J'ai l'honneur, etc. »

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparations 16187

Jean MASQUELIER, rue Pavée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 14074

Épicerie — Comestibles
OUDAR-FLOREN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

Pharmacie
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

Maison de blanc
Veuve L. HUBERT, rue du Vieil-Abrevoir, 21. — Trousses et layettes, toiles en tous genres, blanc de coton, flanelle de santé, bonnetterie, couvertures, etc.

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — Spécialité d'articles de fantaisie. — Porcelaines, faïences, verreries cristallines. Location de services de table. 16544

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abrevoir, 31. Piano Steinway de New-York. Location et abandonnement de musique à l'année.

Tapis-Ameublements
BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abrevoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis, liège et Caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agres pour gymnase, etc.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY. BONNAVE-PEQUEUR, rue Nain, 3, près de l'Hôtel-Ferraille. Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandoles et candélabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émail, coutellerie de ménage, etc. — Entrepôt de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

COUVREUR-RENAUD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 14006

H. SCOLET-DUBAR, Grande-Rue, 189, organise de l'orgue de chœur, à St-Martin, professeur de piano. 1788

Jules LAMBAERE, agent en douane rue Latine, 26, Roubaix, commissionnaire-expéditeur par voie de fer et par eau. — Réception, transit, roulage. 17900

Mécanicien
Eug. FOSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Lithographie
Impressions commerciales: Factures, mémoires, mandats, cartes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances. **ALFRED REBOUX**, rue Neuve, 17, Roubaix.

FOURNIER-DELFORTE, ARTICLES DE JAPON p'têtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix. 1281

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix.

Dépêches Télégraphiques

L'Officiel d'aujourd'hui
Paris, 2 mars, 8 h. m.

L'Officiel d'aujourd'hui contient un mouvement parmi les juges-de-peace et des nominations de maires et d'adjoints.

M. Pissard, ancien notaire, est nommé juge-de-peace à Vesnes, en remplacement de M. Etard, décédé.

M. Pouchain, adjoint au maire d'Armentières, est nommé juge-suppléant dans cette ville en remplacement de M. Butin, décédé.

Le gouverneur civil de l'Algérie
Le *Figaro* annonce que la nomination de M. Albert Grévy, comme gouverneur civil de l'Algérie a été signée, hier.

THIÉRA, 1^{er} mars.
Un mémorandum va être adressé aux puissances relativement aux vexations exprimées par les délégués de la Roumie.

JOURNAL DE LA JEUNESSE — Sommaire de la 325^e livraison 1^{er} Mars 1879. TEXTE: Le Neveu de l'oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — Les Cafres Zambos, par Louis Rousselet. — Un nid, par Mme de Witt née duizot. — Les corps détonants, par Albert Ley. — Dessins: A. Marie, E. Bayard, Ferdinandus, A. Jahauder.

Bureaux à la librairie HACHETTE et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier.
Londres, 1^{er} mars 1879.

Au début de la deuxième semaine d'enchères de laines coloniales, l'est arrivé entre autres que nouveaux acheteurs importants; mais il en est reparti davantage dans ces derniers jours.

Sous l'impression que les laines mérinos brutes ne fléchissent pas ici, on a traité directement à l'intérieur quelques grosses affaires de laines et des ordres ont été placés aux cours du jour.

Il est vrai que la fabrique continue de se plaindre du manque de marge pour fabriquer, et que l'esprit d'une prochaine reprise, elle fait des achats d'alimentation au mieux. Du reste, il y a des genres de laine qu'on ne trouve pas en France et qu'il faut prendre quand ils sont offerts.

Les cours des laines brutes suivent actuellement la marche et les fantaisies de la mode. Les articles communs, à base de laines longues anglaises ou australiennes croisées — sont délaissés actuellement, et, en conséquence, la matière dont ils sont composés, est vraiment bon marché.

Par contre, les beaux tissus fins et mi-fins, restent à la mode, la laine mérinos fine irreplaceable, ne peut être obtenue ici à la baisse, malgré les efforts tentés sans cesse dans ce but.

Les laines très défectueuses d'Australie et du Cap de rendements presque inappréciables se maintiennent plus difficilement, mais c'est l'exception sur ce marché.

Le choix des laines a été très varié et généralement satisfaisant dans les ports Philippe, les Adélaïde et les Cap.

On remarque une augmentation sensible dans la proportion des scours, lavés à chaud, d'Australie.

Les Anglais ont acheté modérément jusqu'ici, mais ils vont être forcés de pourvoir aux besoins d'alimentation de leur industrie et de leur commerce, comme dans beaucoup d'autres pays.

L'exportation opère grandement pour la France, l'Alsace, l'Allemagne et la Belgique. Si l'on considère que l'augmentation de production en Australie porte exclusivement sur les laines croisées et mérinos, peu en faveur, au détriment de la production des qualités fines et mi-fines, on s'expliquera les cours précités d'autant plus que la République Argentine frappe ses laines d'un fort impôt de sortie et que la demande pour les Australiens mérinos aigres s'est considérablement développée en Allemagne, en Angleterre, en France et ailleurs.

D'après le tableau d'export, on a offert, jusqu'ici, 400,508 balles, dont 7,365 balles ont été retirées.

Il restait à présenter 161,813 balles, dont environ 47,731 balles composent les catalogues de la 3^{me} semaine.

Cours du Change à la bourse du 28 février
Paris, courts jours 25,25 à 27 1/2
de trois mois 25,42 1/2 à 45
Belgique Du 25 février 25,45 à 47 1/2
Paris, courts jours 25,25 à 27 1/2
de trois mois 25,42 1/2 à 45
Belgique 25,45 à 47 1/2

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
Paris, le 28 février 6 heures soir
Huile colza en f.d. 83 75
id. en tonnes 83 75
id. épurés 83 75
Huile de lin en f.d. 70
id. en tonnes 72
Suc. 1015 4
id. 79 35
id. blanc 3 c. 60 25
Raffin. bon. sort. 138 00
id. belle sorte 139 50
Certific. de sortie 75
Mélasse de fab. 11
id. raffinerie 13 50 13

COURS COMMERCIAUX DE PARIS
Du 1^{er} mars, 6 heures soir.
Huile de colza
Disponibilité 83 75
Courant 83 75
4 de mai 84
4 derniers 84 75
Huile de lin
Disponibilité 70
Courant 70
4 de mai 70
4 derniers 71 75
Farines 8 marques
Courant 18 75
Avril 19 25
Mai-Juin 60 25 15
4 de mai 67 50 75
Cours des supérieures
Courant 27 25
Avril 27 50
Mai-Juin 27 50
4 de mai 28 25
M. Darblay, 60
Cours des Blés
Avril 27 50
Mai-Juin 27 50 60
4 de mai 27 60 65
Seigles
Courant 17 50
Avril 17 50
Mai-Juin 17 50
4 de mai 18
Sucres
N° 1313 cour. 50 25
N° 79 4
Blanc 3 cour. 60 25
4 de mai 60 25
Raffinés 135 50 à 139 50

PARIS, 27 février. — Dépêche de 2 heures
Huile de colza. Mars-avril 60 30
Courant 84 25
Mars-avril 84 50
4 de mai 85 50
4 derniers 87 50
Huile de lin. Mars-avril 59 50
Courant 70 75
Mars-avril 70 50
4 de mai 72 50
4 derniers 72 50
Mars-avril 27 50
Courant 27 50
Mars-avril 27 50
4 de mai 27 75
Mars-avril 36 75
Courant 36 75
Mars-avril 36 75
4 de mai 36 75
Mars-avril 36 75
4 de mai 36 75
Mars-avril 36 75
4 de mai 36 75
Mars-avril 36 75
4 de mai 36 75

BOURSE DE LILLE
Valeurs Cours cotés précédemment. Cou^r du 1^{er} mars
Courcelles-Len 600
Grespin-l-Anzi 70
Marily 298
Anzeulines 12

COURS DE SUCRES et du 3/6 du 1^{er} Mars.
SUCRES
Sucre indigène 88 degré 49 50
en pain, 6 k. n° 1 143
Sucre n° 3
3/6 betterave, disponible
n° 1^{er} qualité dispo.
Mélasse disponible
A